



 ccitanie
Biodiversité
Agence régionale

Etude « Biodiversité à l'échelle de la Planification »

Synthèse des résultats - 2020



- Les objectifs
- La méthode employée
- Le panel d'enquête

Cadre et contour de l'étude





Les objectifs de l'étude



Evaluation de la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme



Identification des leviers, besoins, points de blocage dans l'intégration de la biodiversité (TVB, ERC)



Définition de préconisations en termes d'outils et d'accompagnement



La méthode

- Cibles : SCoT et PLU-i
- Définition d'un panel d'enquête
- Enquête : en ligne + entretiens
- Analyse bibliographique des document d'urbanisme
- Analyse des avis de la MRAe

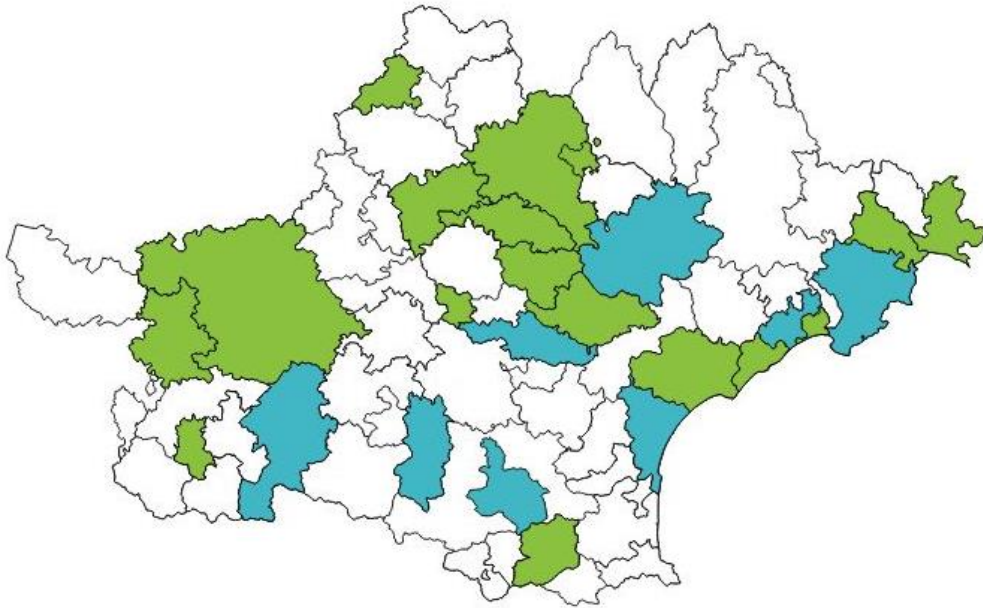
Les hypothèses de départ



- Les compétences naturalistes sont peu mobilisées dans l'écriture des SCoT et PLU-i
- Dans l'EIE, les niveaux de pression des inventaires naturalistes sont très faibles voire inexistant
- Les moyens financiers alloués sont insuffisants pour répondre efficacement aux attentes sur le volet biodiversité
- Dans la justification des choix, peu de comparaison des zones au regard de la biodiversité
- Les porteurs de projets connaissent mal les ressources à leur disposition sur le sujet de la biodiversité
- Les mesures ERC ne sont pas clairement identifiées à l'échelle de la planification



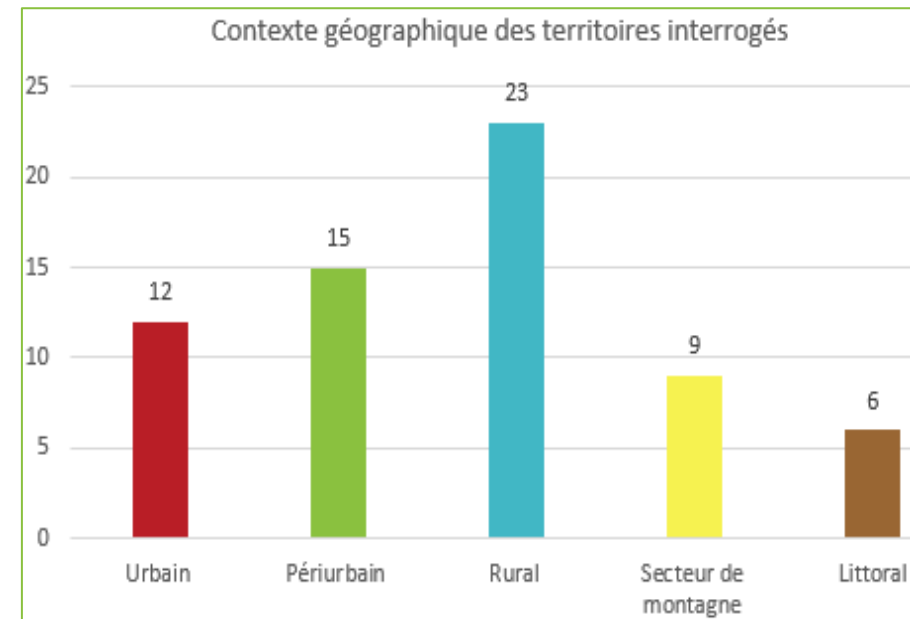
Le panel d'enquête

25 territoires ont répondu à l'enquête,
soit 44 % du panel sollicité



-  Territoire ayant répondu via l'enquête en ligne
-  Territoire ayant répondu via un entretien semi-directif en visioconférence

Le profil géographique de notre échantillon peut être considéré comme représentatif du contexte d'Occitanie



- Les Moyens mobilisés
- La déclinaison de la TVB
- Le volet « Espèces »
- La séquence ERC
- Les leviers et difficultés

Résultats





Les moyens humains



Compétences mobilisées en interne

Peu de géomaticien mais une compétence en cartographie disponible

Peu de compétences en écologie



Compétences mobilisées auprès des BE

Une majorité a mobilisé la compétence en externe (78%)

Une expertise tournée vers une approche généraliste (*habitats/fonctionnalités*)



Compétences mobilisées auprès des experts locaux

92% ont mobilisés des acteurs locaux

Seuls 50% des acteurs cités comme des acteurs de la biodiversité sont des experts du sujet

Des experts naturalistes non mobilisés en présence des élus



Les moyens humains



Compétences mobilisées interne

Une méconnaissance du sujets par les services



Compétences mobilisées auprès des BE

Des compétences mobilisées non spécifiques



Compétences mobilisées auprès des experts locaux

Une méconnaissance des acteurs de la biodiversité

Peu de géomaticien mais une compétence en cartographie disponible

Peu de compétences en écologie

Une majorité a mobilisé la compétence en externe (78%)

Une expertise tournée vers une approche généraliste (*habitats/fonctionnalités*)

92% ont mobilisés des acteurs locaux

Seuls 50% des acteurs cités comme des acteurs de la biodiversité sont des experts du sujet

Des experts non mobilisés
... des élus

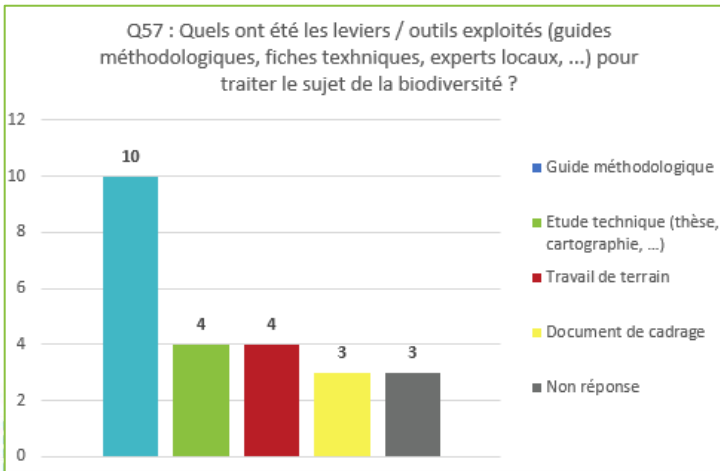
Une perte d'appropriation du sujet par les décideurs



Les supports utilisés

Les guides méthodologiques les plus utilisés...
...mais qui ne répondent à un besoin d'appui personnalisé

Les documents-cadres non appréhendés comme des outils de travail



Les outils cartographiques

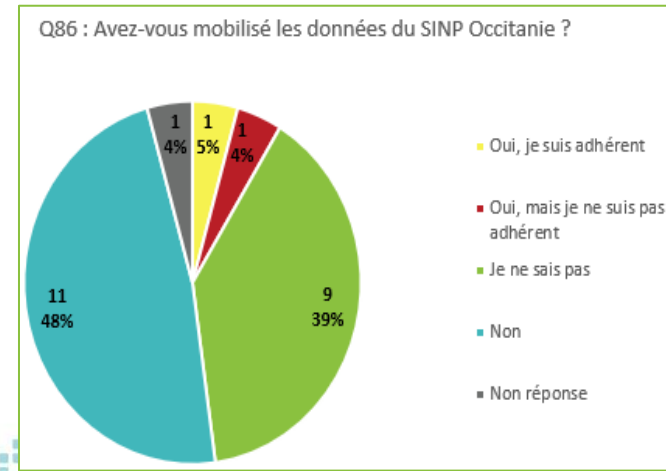
Utilisation majoritaire de cartos d'OccSol existantes (74%)

Une qualité d'OccSol considérée comme satisfaisante...
...malgré une précision pas nécessairement adaptée aux modélisation TVB



Les données

Pas de base de données naturaliste disponible en interne
Des données SINP très peu mobilisées





Les moyens techniques



Les supports utilisés

Des outils non utilisés de façon optimale



Les outils cartographiques

Des données naturalistes peu exploitées

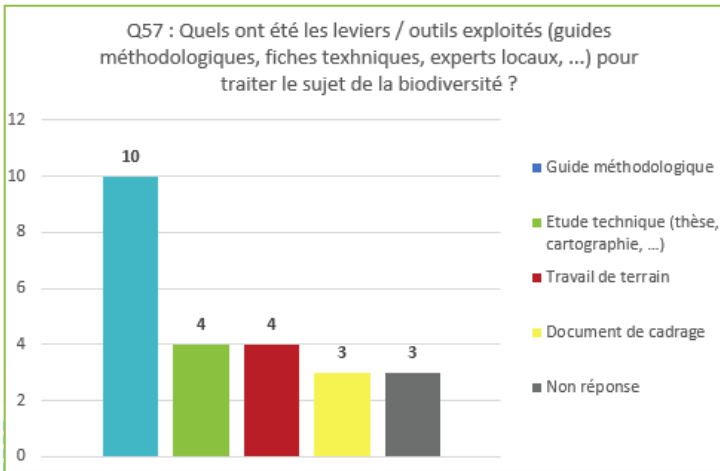


Les données

Les guides méthodologiques peu utilisés...

...mais qui ne répondent à un besoin d'appui personnalisé

Les documents-cadres non appréhendés comme des outils de travail

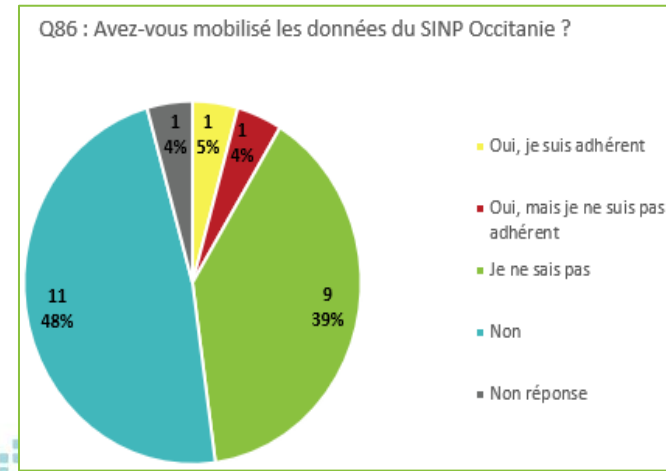


Utilisation majoritaire de cartos d'OccSol existantes (74%)

Une qualité d'OccSol considérée comme satisfaisante...

...malgré une précision pas nécessairement adaptée aux modélisation TVB

Pas de base de données naturaliste disponible en interne
Des données SINP très peu mobilisées





Les budgets globaux

Un budget moyen de 333 000 €

Un budget pas nécessairement lié à la typologie du territoire

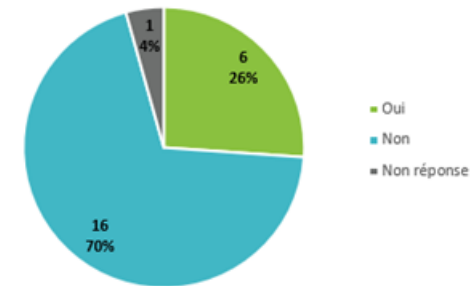


Budgets alloués à la biodiversité

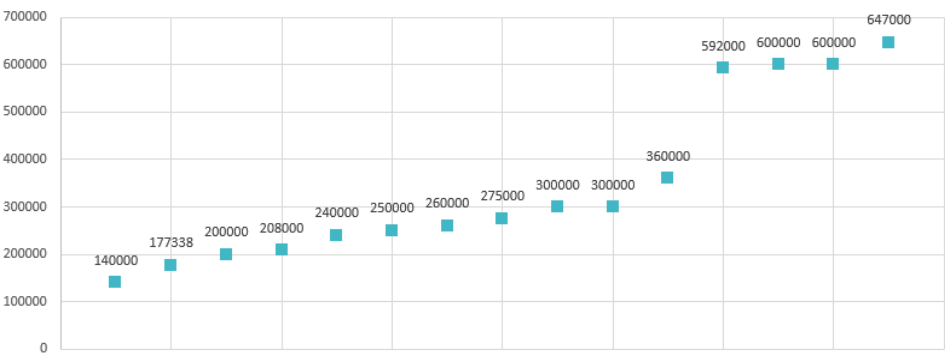
Très peu de territoires ont un budget dédié (26%)

Une enveloppe moyenne de 50 000€ affichée

Q92 : Y a-t-il un volume financier spécifiquement alloué au sujet de la biodiversité ?



Q91 : Quel budget avez-vous mobilisé (HT) pour réaliser l'ensemble des documents du SCoT / PLUi ?





Les moyens financiers



Les budgets globaux

Un budget moyen de 333 000 €

Un budget pas nécessairement lié à la typologie du territoire

Un manque de moyen pour traiter de façon précise le sujet de la biodiversité

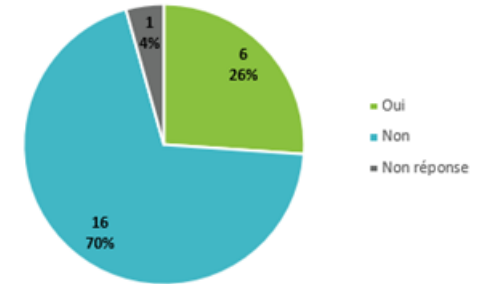


Budgets alloués à la biodiversité

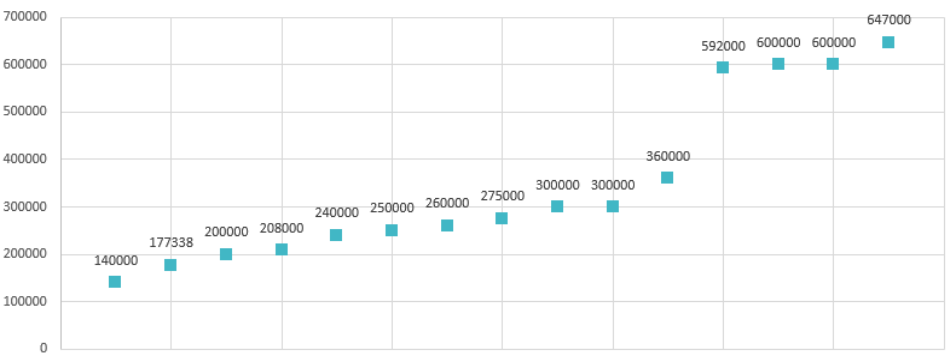
Très peu de territoires ont un budget dédié (26%)

Une enveloppe moyenne de 50 000€ affichée

Q92 : Y a-t-il un volume financier spécifiquement alloué au sujet de la biodiversité ?



Q91 : Quel budget avez-vous mobilisé (HT) pour réaliser l'ensemble des documents du SCoT / PLUi ?



- Les Moyens mobilisés
- La déclinaison de la TVB**
- Le volet « Espèces »
- La séquence ERC
- Les leviers et difficultés

Résultats





L'échelle

Des échelles variables mais une échelle qui ressort tout de même : 1/ 25 000è



Les méthodes exploitées

Une approche globale paysagère privilégiée au détriment de l'approche « espèces »



Les différentes trames

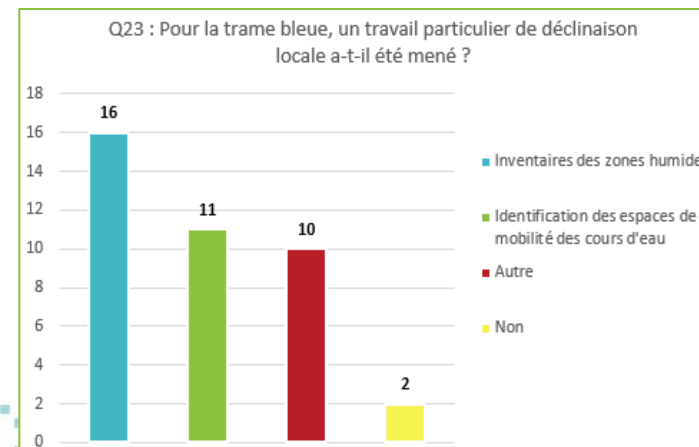
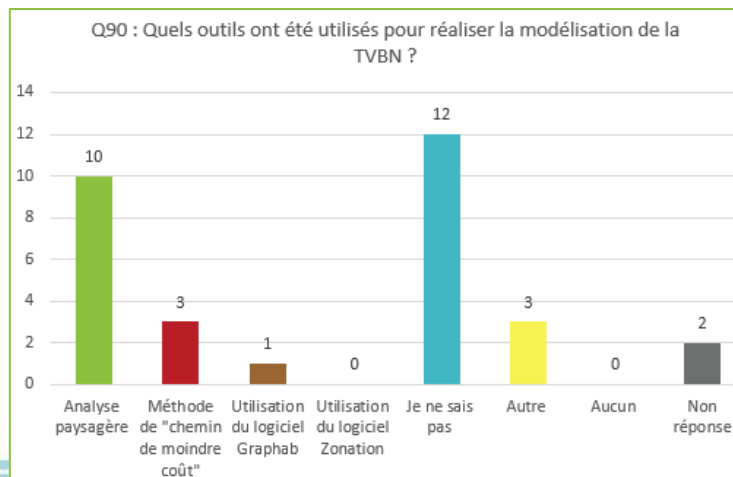
Le sujet trame verte et trame bleue est traité

Le sujet trame noire reste à démocratiser



Les sujets spécifiques

Des sujets importants qui restent à développer tels que : la restauration des trames, la fragmentation, les focus cartographiques sur les secteurs à enjeux





L'échelle



Les méthodes exploitées



Les différentes trames



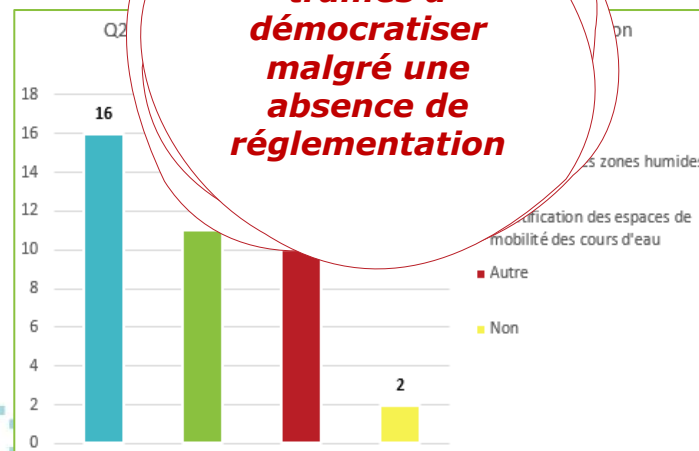
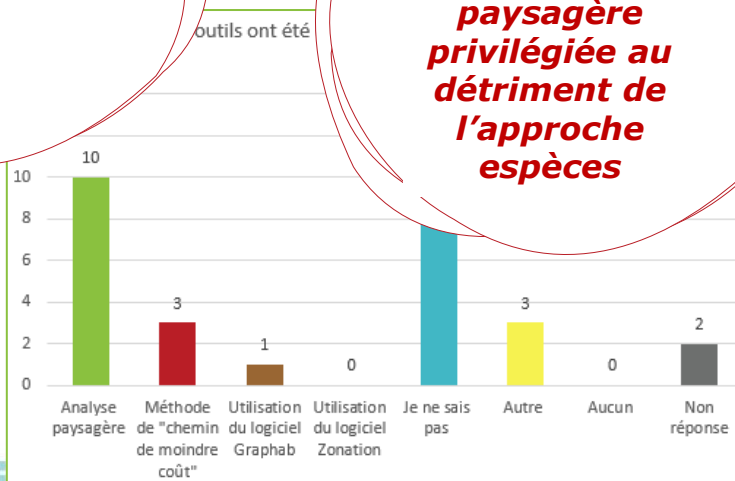
Les sujets spécifiques

Un manque de maîtrise du sujet par les services

Une approche globale paysagère privilégiée au détriment de l'approche espèces

Les nouvelles trames à démocratiser malgré une absence de réglementation

Des sujets importants qui restent à développer



- Les Moyens mobilisés
- La déclinaison de la TVB
- Le volet « Espèces »**
- La séquence ERC
- Les leviers et difficultés

Résultats





Le traitement du volet « Espèces »



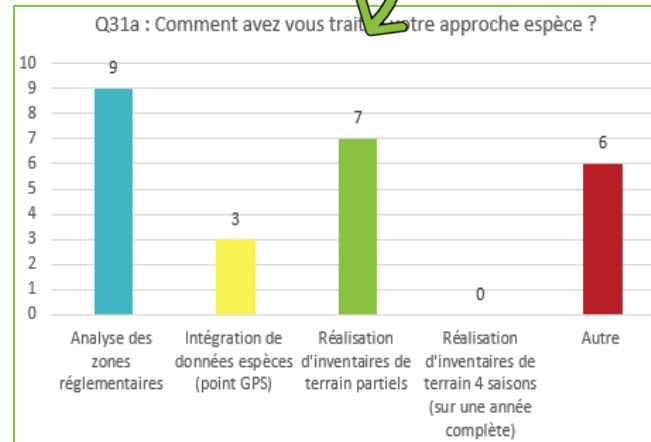
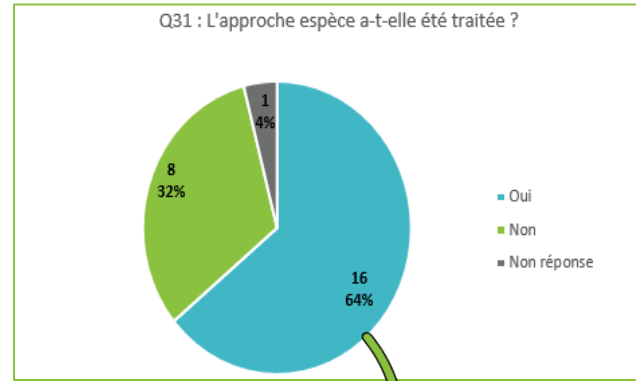
La vision globale des acteurs

Une majorité considère avoir traité le sujet dans l'EIE :

- Analyse des zonages réglementaires,
- Inventaires de terrain succincts.

Les inventaires de terrain considérés comme non adapté à l'élaboration d'un DU.

50% des territoires ont dédié moins de 5% du temps au travail de terrain.



Des retours dissonants

¼ des territoires considèrent avoir réalisé des diagnostics écologiques...

... alors qu'aucun n'a effectué de diagnostic 4 saisons.

Plus de 80% des territoires n'ont pas identifié de « zones blanches » dans leur exercice d'inventaire.

Une approche « espèces » traitée de façon partielle... alors qu'une majorité de territoire est satisfaite du niveau de traitement du sujet.



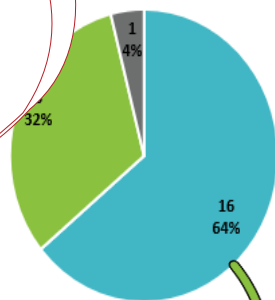
Le traitement du volet « Espèces »



La vision globale des acteurs

L'échelle du SCoT considérée comme inadaptée à l'exercice

L'approche espèce a-t-elle été



Un exercice mal cerné par les acteurs de la planification



Des retours dissonants

Une majorité considère avoir traité le sujet dans l'EIE :

- Analyse des zonages réglementaires,
- Inventaires de terrain succincts.

Les inventaires de terrain considérés comme non adaptés à l'élaboration d'un DU.

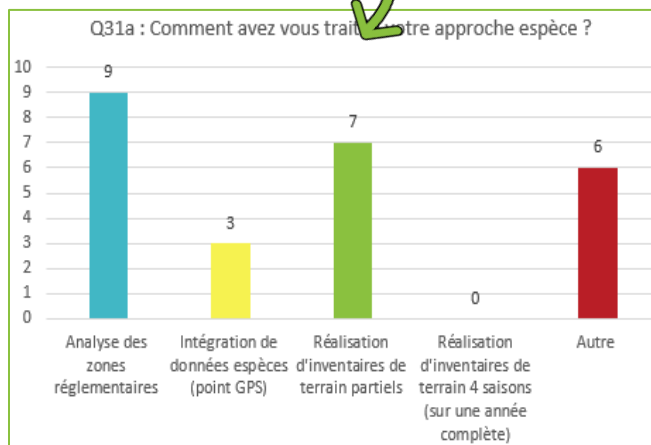
50% des territoires ont dédié moins de 5% du temps au travail de terrain.

¼ des territoires considèrent avoir réalisé des diagnostics écologiques...

... alors qu'aucun n'a effectué de diagnostic 4 saisons.

Plus de 80% des territoires n'ont pas identifié de « zones blanches » dans leur exercice d'inventaire.

Une approche « espèces » traitée de façon partielle... alors qu'une majorité de territoire est satisfaite du niveau de traitement du sujet.



- Les Moyens mobilisés
- La déclinaison de la TVB
- Le volet « Espèces »
- La séquence ERC**
- Les leviers et difficultés

Résultats





RETOURS DE L'ENQUÊTE

Une majorité considère avoir intégré les enjeux de biodiversité dans leur choix d'aménagement (80%)

56% déclarent avoir recherché des solutions alternatives de moindre incidences

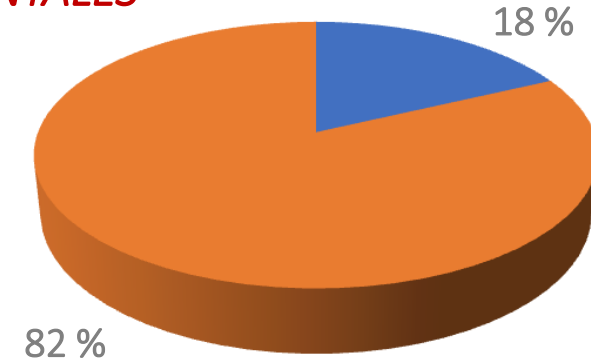
Une part significative (32%) ne se sentent pas concernés par l'exercice

Seulement 44% des territoires ont impliqué leurs élus dans le travail itératif de l'évaluation environnementale

A PARTIR DE L'ANALYSE DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES



La comparaison des scénarios a-t-elle été réalisée au regard des enjeux de biodiversité ?

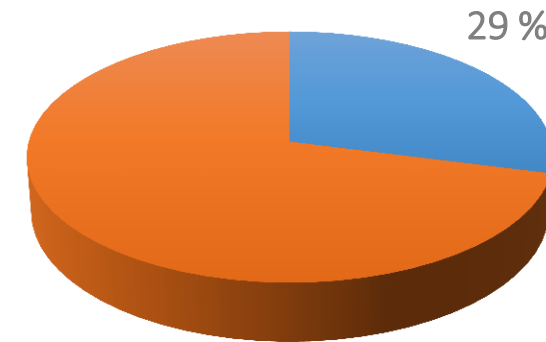


■ Oui
■ Non



La MRAE juge-t-elle la justification des choix suffisante ?

A PARTIR DE L'ANALYSE DES AVIS MRAE



71 %



RETOURS DE L'ENQUÊTE

64% ont préconisé des mesures d'évitement

60% ont préconisé des mesures de réduction ou mené une réflexion sur le sujet

Plus de 37% des territoires ont proposé des mesures de compensation

Des proportions confirmées dans l'analyse des règles

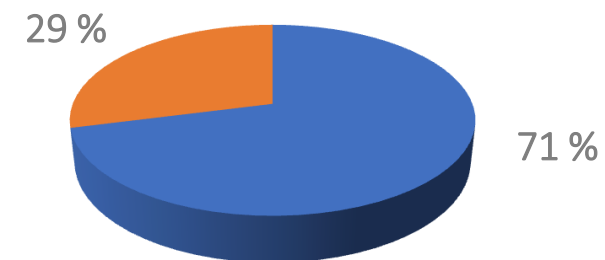
Une faible part ont conduit une analyse des incidences résiduelles.

Des mesures E et R similaires

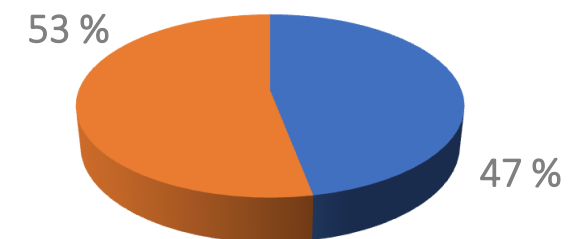
A PARTIR DE L'ANALYSE DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES



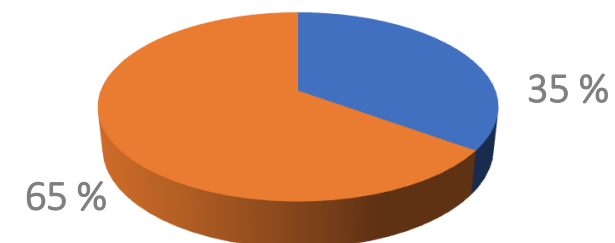
Les mesures E-R-C sont-elles clairement identifiées ?



Les mesures E, R et C sont-elles différenciées ?



Des mesures C sont-elles proposées ?



■ Oui
■ Non



Précisions sur les mesures E, R et C



Les mesures d'Évitement

Absence de présentation des projets abandonnés

Protection des Réservoirs de biodiversité, en particulier des zones humides

Des mesures d'évitement qui manquent de précision



Les mesures de Réduction

Des mesures de réduction qui sont identifiées en évitement par d'autres SCoT



Les mesures de Compensation

Une incompréhension du sujet

Des recommandations pour appliquer les mesures compensatoires à l'échelon infra

Un rappel de la réglementation (SDAGE)

● Vérification des hypothèses de travail

● Les constats complémentaires

● Prochaines étapes pour 2021

Conclusions et Perspectives





Réponses aux hypothèses de départ

- Les compétences naturalistes sont peu mobilisées dans l'écriture des SCoT et PLU-i > *Confirmée*
- Dans l'EIE, les niveaux de pression des inventaires naturalistes sont très faibles voire inexistants > *Confirmée*
- Les moyens financiers alloués sont insuffisants pour répondre efficacement aux attentes sur le volet biodiversité > *Confirmée*
- Dans la justification des choix, peu de comparaison des zones au regard de la biodiversité > *Confirmée*
- Les porteurs de projets connaissent mal les ressources à leur disposition sur le sujet de la biodiversité > *Confirmée*
- Les mesures ERC ne sont pas clairement identifiées à l'échelle de la planification > *Confirmée*



Des éléments de constat complémentaires

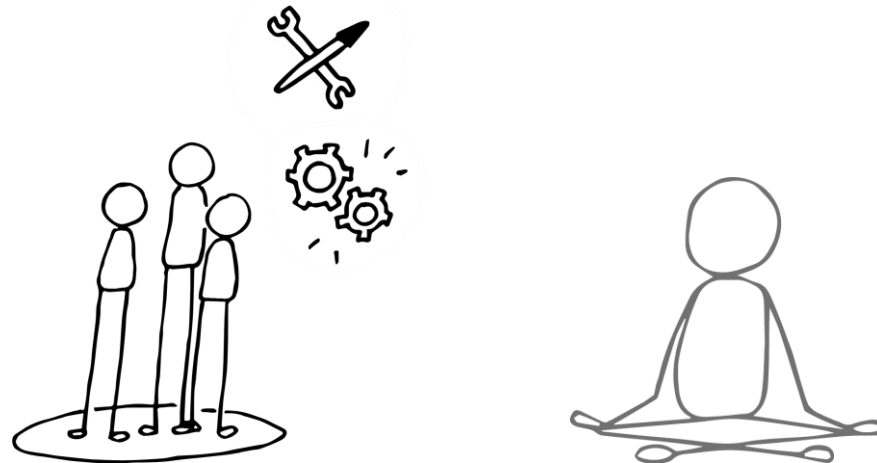
- Une difficulté de traitement du sujet par une majorité (64%)
- Des collectivités aux situations très variables en termes de compétences internes et d'outils à disposition
- Une méconnaissance globale du sujet de la biodiversité au niveau des élus mais aussi des services
- Un besoin d'accompagnement généralisé à toutes les états d'avancement
- Une séquence ERC non maîtrisée par les collectivités

Suites à donner pour 2021

Maintien du comité de suivi sur 2021 :

- *Même format*
- *Même rythme de réunions (2 à 3 par an)*

Travaux 2021 : Identification de niveaux d'ambition en termes d'intégration de la biodiversité dans les SCoT, PLU-i et PLU > *vers un CCTP - type*





 **occitanie**
Biodiversité
Agence régionale

Merci pour votre attention



Véronique VENTRE - Chargée de projet ERC
Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie
Site de Toulouse
Fixe : + 33 (0)5 61 39 67 95
veronique.ventre@arb-occitanie.fr



Pierre BIEUZEN - Chargé de projet / accompagnement des acteurs
Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie
Site de Montpellier
Fixe : + 33 (0)4 67 17 87 48
Mobile : + 33 (0)7 86 71 71 55
pierre.bieuzen@arb-occitanie.fr

Retrouvez-nous sur : <https://www.arb-occitanie.fr/>

Suivez-nous sur :

